

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

## **SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS**

### **Commune de MAGALAS**

#### **projet de création de parking public en centre-ville**

#### **Ouverture d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et la cessibilité des terrains nécessaires au projet**

Le projet présenté par la commune de Magalas, maître d'ouvrage, qui a pour but la création de parking public en centre-ville est soumis à l'enquête publique préalable avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Hérault pourra prononcer la déclaration d'utilité publique et la cessibilité des parcelles du projet de création de parking public en centre-ville sur la commune de Magalas.

Cette enquête se déroulera dans la commune de Magalas (Avenue de la Mairie - 34480 MAGALAS).

Monsieur Christian LOPEZ, retraité de l'Éducation nationale, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Les dossiers d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie de Magalas (lundi au vendredi de 08h 30/12h00 – 15h00/18h00) pendant 35 jours consécutifs, du mardi 05 mai 2015 au mardi 09 juin 2015 inclus, afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne à la mairie de Magalas, les observations du public les jours suivants :

**Le mardi 05 mai 2015 de 09h00 à 12h00**

**Le mardi 19 mai 2015 de 09h00 à 12h00**

**Le mardi 09 juin 2015 de 15h00 à 18h00 (fin de l'enquête 18h00)**

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Mairie de MAGALAS

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapports et avis du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la Sous-Préfecture de Béziers.